



**PROGRAMME DE FORMATION**  
**Savoir rédiger son Document Unique d'Evaluation des Risques et évaluer et gérer la pénibilité**

Indic 1  
Crée le 17/05/2021  
Mise à jour : 18/05/2021

**Financement de la formation**

**Tarif :**

Participation financière (hors frais de repas à la charge des participants) :

- Chèque à joindre au bulletin d'inscription, à l'ordre de FRSEA BFC (Organisme de formation non soumis à la TVA)
  - Stagiaire ressortissants VIVEA (sous réserve d'acceptation du financement par VIVEA)

0€

**Durée**

- 14h30 – 9h00 à 12h30 [7 h en présentiel + 7h30 en distanciel]

**Objectifs de la formation**

- Connaitre le rôle et les missions d'un assesseur au tribunal paritaire des baux ruraux
- Connaitre les règles de déontologie à respecter (secret du délibéré, non-ingérence dans les affaires en cours, causes de révocation)
- Appréhender les règles procédurales applicables
- Appréhender la législation des baux ruraux.

**Pré-requis nécessaires pour participer à la formation et public**

- Aucun pré-requis.
- Être Assesseurs au TPBR

**Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation**

- Modalités d'accès : nous contacter
- Dates en présentiel : 18 mars et 25 mars 2024
- Lieu : FDSEA 71 (bâtiment Groupama) – Salle moyenne B4 – 206 Chemin des 4 Pillés – 71000 MACON
- Dates en distanciel : 26 et 29 mars de 10h à 12h30 + 28 mars de 14h à 16h30

**Moyens pédagogiques et techniques**

- Outils pédagogiques : Exposé, témoignages, échanges, diaporama
- Matériel : aucun
- Moyens d'encadrement : Aurélie LUCAS – juriste en droit rural

**Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation**

- Evaluation des capacités acquises par chaque stagiaire : cas pratiques, participation orale et test de connaissance.
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : remise d'un questionnaire de satisfaction.

**Contact**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :  
Mme Isabelle DUMONT  
Mail : [service.emploi@fdsea71.fr](mailto:service.emploi@fdsea71.fr)  
Tel : 03.85.29.56.50  
Site : [www.fdsea71.fr](http://www.fdsea71.fr)

**Accessibilité aux personnes handicapées**

Si vous êtes en situation de handicap (mobilité, surdit  ...), merci de nous en informer afin que nous puissions adapter l'organisation, les outils et la pédagogie de la formation. Au cas où nous ne serions pas en capacité de mettre en place la formation, nous pourrions vous accompagner en vous orientant vers un partenaire spécialisé  
Site MSA - Reconnaissance du handicap  
<https://www.agefiph.fr/bourgogne-franche-comte>

**Organisme de formation**

FRSEA Bourgogne-Franche-Comté \_ N° d'activité 43250256425  
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIÈRE  
T  l : 03 80 48 43 31 - Fax : 03 80 48 43 32 - SIRET : 44237582000028 - APE : 9412 Z